



Extrait des délibérations
du Conseil d'Administration de l'université Grenoble Alpes
Séance du vendredi 8 avril 2016

N° 004 D 08.04.2016

Le conseil d'administration de l'université Grenoble Alpes s'est réuni en séance plénière ordinaire le vendredi 8 avril 2016 sur convocation de madame la présidente Lise DUMASY.

Point à l'ordre du jour :

4.1 Compte financier 2015 ex-université Stendhal

Vu le code de l'éducation,

a/ Après en avoir délibéré, le conseil d'administration de l'université Grenoble Alpes délibère favorablement, à la majorité de ses membres présents et représentés, sur le compte financier 2015 de l'ex-université Stendhal.

Membres en exercice : 37
Membres présents : 25
Membres représentés : 10
Nombre de votants : 35
Voix pour : 34
Abstention : 1

b/ Après en avoir délibéré, le conseil d'administration de l'université Grenoble Alpes délibère favorablement, à la majorité de ses membres présents et représentés, sur le compte financier 2015 de la fondation Stendhal Plurilinguisme et Francophonie.

Membres en exercice : 37
Membres présents : 25
Membres représentés : 10
Nombre de votants : 35
Voix pour : 34
Abstention : 1

Publié le : 28/04/16

Transmis au Rectorat le : 28/04/16

Fait à St-Martin -d'Hères, le 13 avril 2016

Pour la Présidente et par délégation
Le Directeur général des services,
Le Directeur général des services
Joris Benelle
Joris BENELLE

BILAN AU 31.12.2015 <i>ACTIF</i>	MONTANT BRUT	AMORTISSEMENTS OU DEPRECIATIONS	MONTANT NET 2015	MONTANT NET 2014
ACTIF IMMOBILISE				
<i>Immobilisations incorporelles</i>	142 673	127 498	15 175	11 987
Frais d'établissement			-	-
Frais de recherche et de développement			-	-
Logiciels	142 673	127 498	15 175	11 987
Fonds commercial - Droit au bail			-	-
Autres immobilisations incorporelles			-	-
Immobilisations incorporelles en cours			-	-
<i>Immobilisations corporelles</i>	24 009 547	3 861 158	20 148 390	20 039 255
Terrains/Constructions/Installations générales	20 202 396	1 885 117	18 317 279	17 741 994
Installations techniques	42 766	16 615	26 151	22 765
Matériel enseignement/Outils				
Installations, agencements divers				
Collections				
Matériel de transport	33 948	12 104	21 844	26 501
Matériel de bureau/mobilier	136 249	74 221	62 029	69 914
Matériel informatique	2 243 298	1 435 454	807 844	823 002
Matériel divers	971 931	437 647	534 284	512 345
Immobilisations corporelles en cours	378 959	-	378 959	842 734
Avances et acomptes				
<i>Immobilisations financières</i>	-	-	-	-
Participations				
Créances rattachées à des participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières				
TOTAL I	24 152 220	3 988 655	20 163 565	20 051 242
ACTIF CIRCULANT				
<i>Stocks</i>	-	-	-	-
Matières premières, approvisionnements				
En-cours de production				
Produits finis				
<i>Avances et acomptes versés sur commandes</i>	10 738	-	10 738	-
<i>Créances d'exploitation</i>	3 954 804	543 802	3 411 001	2 101 447
Clients et comptes rattachés	1 885 833	543 802	1 342 031	1 080 599
Autres créances d'exploitation	2 068 970	-	2 068 970	1 020 848
<i>Créances diverses</i>	1 379	-	1 379	18
<i>Valeurs mobilières de placement</i>	-	-	-	-
<i>Disponibilités</i>	9 247 799	-	9 247 799	13 507 204
<i>Compte de régularisation</i>	-	-	-	-
Charges constatées d'avance				
TOTAL II	13 203 981	543 802	12 670 917	15 608 669
<i>Ecart de conversion - Actif</i>	-	-	-	-
TOTAL GENERAL	37 356 202	4 532 458	32 834 482	35 659 911



(En Euros)

BILAN AU 31.12.2015 <i>PASSIF</i>	2015	2014
FONDS PROPRES		
Biens mis à disposition par l'Etat	15 052 706	15 490 628
Financements de l'actif par l'Etat	1 902 830	1 976 404
Dotation consommable	29 760	
Réserves	12 634 206	11 231 835
Report à nouveau	-	180 000
Résultat de l'exercice	- 2 958 221	1 582 371
Subventions d'investissements		
Financements de l'actif par des tiers autres que l'Etat	638 965	738 600
TOTAL I	27 300 246	30 839 839
AUTRES FONDS PROPRES		
TOTAL II	-	-
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Provisions pour risques	141 000	170 072
Provisions pour charges	302 500	258 300
TOTAL III	443 500	428 372
FONDS DEDIES	2 730	-
DETTES		
<i>Dettes financières</i>	<i>1 035</i>	<i>960</i>
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
Dépôts et cautionnement	1 035	960
<i>Avances et acomptes reçus sur commandes en cours</i>	<i>2 406 734</i>	<i>588 575</i>
<i>Dettes d'exploitation</i>	<i>1 703 755</i>	<i>2 107 284</i>
Fournisseurs et comptes rattachés	368 340	653 254
Dettes fiscales et sociales	1 303 741	1 396 698
Autres dettes d'exploitation	31 674	57 332
<i>Dettes diverses</i>	<i>126 870</i>	<i>777 072</i>
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	2 649	210 974
Autres dettes diverses	124 221	566 098
<i>Comptes de régularisation</i>	<i>849 612</i>	<i>917 809</i>
Produits constatés d'avance	849 612	917 809
TOTAL IV	5 090 736	4 391 700
<i>Ecart de conversion - Passif</i>	<i>-</i>	<i>-</i>
TOTAL GENERAL	32 834 482	35 659 911

(En Euros)



COMPTE DE RESULTAT AU 31.12.2015	2015 TOTAUX	2014 TOTAUX
PRODUITS D'EXPLOITATION		
Production vendue : - Travaux - Prestations de service - Produit des activités annexes	4 757 033	5 478 043
MONTANT DU CHIFFRE D'AFFAIRES	4 757 033	5 478 043
Subventions d'exploitation Reprises sur amortissements et provisions Transferts de charges Production immobilisée Autres produits d'exploitation Production stockée	40 733 873 658 915 144 722	43 413 591 819 655 203 748
TOTAL I	46 294 543	49 915 037
CHARGES D'EXPLOITATION		
<i>Coût d'achat des marchandises vendues dans l'exercice :</i> Achats de marchandises Variation de stocks de marchandises		
<i>Consommation de l'exercice en provenance de tiers :</i> Achats stockés d'approvisionnements Achats non stockés de matières et fournitures Services extérieurs	831 501 3 502 075	798 567 3 271 382
SOUS TOTAL SERVICES EXTERIEURS	4 333 576	4 069 949
<i>Impôts, taxes et versements assimilés:</i> Impôts, taxes et versements assimilés	593 313	565 525
SOUS TOTAL IMPOTS, TAXES	593 313	565 525
<i>Charges de personnel</i> - Salaires et traitements - Charges sociales et autres charges de personnel	25 127 687 17 234 530	24 591 752 17 055 577
SOUS TOTAL CHARGES DE PERSONNEL	42 362 218	41 647 329
<i>Dotations aux amortissements et provisions</i> - Sur immobilisations ° Dotations aux amortissements ° Dotations aux provisions - Sur actif circulant ° Dotations aux provisions - Pour risques et charges ° Dotations aux provisions	1 106 055 - 44 200	1 016 309 - 258 300
SOUS TOTAL DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS	1 150 255	1 274 609
<i>Autres charges</i>	824 890	759 847
TOTAL II	49 264 252	48 317 259
1 - RESULTAT D'EXPLOITATION (I - II)	- 2 969 708	1 597 778





(En Euros)

COMPTE DE RESULTAT AU 31.12.2015	2015 TOTAUX	2014 TOTAUX
QUOTES-PARTS DE RESULTAT SUR OPERATIONS FAITES EN COMMUN		
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)		
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)		
PRODUITS FINANCIERS		
De participations		
Autres intérêts et produits assimilés		
Reprises sur provisions et transferts de charges		
Différences positives de change	22	3
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
TOTAL V	22	3
CHARGES FINANCIERES		
Dotations aux amortissements et aux provisions		
Intérêts et charges assimilées		
Différences négatives de change	1	35
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
TOTAL VI	1	35
2 - RESULTAT FINANCIER (V - VI)	21	- 32
3 - RESULTAT COURANT avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)	- 2 969 687	1 597 746
PRODUITS EXCEPTIONNELS		
Sur opérations de gestion	66	4 746
Sur opérations en capital	15 056	1 300
Reprises sur provisions et transferts de charges	14 890	4 544
TOTAL VII	30 012	10 590
CHARGES EXCEPTIONNELLES		
Sur opérations de gestion		5 250
Sur opérations en capital		
- Valeurs comptables des éléments immobilisés cédés	14 791	1 539
- Autres charges exceptionnelles		
Dotations aux amortissements et aux provisions		
- Dotations aux provisions réglementées		
- Dotations aux amortissements et autres provisions	3 754	19 176
TOTAL VIII	18 546	25 965
4 - RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)	11 466	- 15 375
IMPOTS SUR LES BENEFICES (IX)	-	-
Total des produits (I + III + V + VII + A)	46 324 577	49 925 630
Total des charges (II + IV + VI + VIII + IX + X + A)	49 282 798	48 343 259
BENEFICE OU PERTE	- 2 958 221	1 582 371



UNIVERSITE STENDHAL

COMPTE FINANCIER 2015 CA du 4 avril 2016

L'université est passée aux nouvelles compétences prévues par la loi « libertés et responsabilités des universités » (LRU) au 1^{er} janvier 2012 ; l'année 2015 est donc la troisième année de gestion en mode « RCE » et la quatrième année de certification des comptes.

5 indicateurs sont développés ci-dessous :

- Le résultat,
- La capacité d'autofinancement,
- Le fonds de roulement,
- Le patrimoine,
- La trésorerie.

1. LE RESULTAT

L'exercice 2015 se solde par un résultat déficitaire de 2 958 221.07 €.

Ce déficit important par rapport aux résultats largement excédentaires des deux exercices précédents est autorisé par :

- Le prélèvement de l'Etat sur le fonds de roulement, par une diminution de la subvention pour charges de service public, pour 2 797 391 €
- Des autorisations de prélèvements sur fonds de roulement prévues aux BR : 170 000 € pour travaux de peinture et 93 536 € pour le surcoût engendré par la fusion des universités.

Ce résultat est constitué par la somme du résultat de l'université hors CUEF et du résultat de sa composante « CUEF », suivie en budget propre intégré.

- Le résultat de l'Université, hors CUEF

Il s'établit pour 2015 à - 3 649 240,28 € soit une diminution par rapport à 2014 de 4 138 469.44 €.

Cette variation s'explique, outre la diminution de la subvention pour charges de service public, par une diminution des recettes propres de fonctionnement (droits d'inscriptions, autres subventions...) pour 362 000 € et une augmentation des dépenses de fonctionnement pour 415 000 € et de personnel pour 532 000 € dont +746 000 € de dépenses de masse salariale et - 214 000 € de provisions (provisions pour capital décès reconstituée en 2014 pour 75 000 € et provisions pour CET pour 183 000 €), alors qu'en 2015 il n'a été passé que 44 200 € pour réajuster la provision pour CET.

- Le résultat du CUEF

Il s'établit pour 2015, hors reversement à l'université, à 691 019.11 €.

Il est également en forte diminution par rapport au résultat 2014 qui s'élevait à 1 093 142.17 € ; cette variation s'explique par une diminution de 493 000 € des recettes propres de formation continue de ce service qui se consacre à l'enseignement du français aux étudiants étrangers : suite aux attentats de janvier 2015, ceux-ci ont annulé leurs déplacements vers la France.

Le résultat du CUEF reste cependant excédentaire parce que certaines dépenses, du fait de la baisse de fréquentation de ce service, ont pu être diminuées.

Mais ce résultat doit être relativisé : en effet, le budget du CUEF ne supporte pas les charges de personnels titulaires (imputées sur le budget de l'université et chiffrées pour 2015 à un peu plus de 863 000€), ni les charges d'infrastructure des bâtiments.

2. LA CAPACITE D'AUTOFINANCEMENT – C.A.F.

En 2015, il s'agit d'une **insuffisance d'autofinancement** qui s'élève à **- 2 479 675.60 €**

La C.A.F. (I.A.F) découle de l'opération suivante :

Le résultat de l'exercice : **- 2 958 221.17 €**

Les dotations aux amortissements et provisions : **+ 1 154 009.63 €**

La quote-part des subventions d'investissement versée au compte de résultat

Et reprises sur provisions **- 675 255.54 €**

dont neutralisation des amortissements des bât **- 437 922.53**

La plus-value sur cession d'actif (bancs cédés à la COMUE) **- 208.52 €**

Concernant les provisions,

❖ A été reprise en 2015 la provision suivante :

❖ **La provision pour risques ARE de 70 071.71 € au 31/12/14**, pour 29 071.71 €, correspondant aux dépenses engagées en 2015 au titre des ARE, d'une part et au besoin réel des années à venir, d'autre part ; elle est donc ramenée à 41 000.00€

❖ Parallèlement, la provision suivante a été réévaluée en 2015 :

❖ **La provision pour risque liée aux comptes épargne temps inférieurs à 20 jours**, pour couvrir la charge qu'aurait à assumer l'établissement s'il devait payer le compte épargne temps de moins de 20 jours à ses personnels **(227 500 €)**.

❖ Les autres provisions constituées les années précédentes (pour capital-décès : 75 000€ et pour dépréciations des comptes clients : 543 802.49€ ainsi que la provision pour litiges (100 000 €) liée au contentieux en cours avec l'ex « CPEE », ont été maintenues.

3. LE FONDS DE ROULEMENT

En 2015 on constate une variation du fonds de roulement de - 3 663 193.42 €, variation qui découle du calcul suivant :

EMPLOIS			RESSOURCES		
CHAP	INTITULE	Cpte financier 2015	CHAP	INTITULE	Cpte financier 2015
205	concessions et droits	18 580.80		Capacité d'autofinancement	-2 479 675.60
213	Constructions	60 069.09	102	Dotation	2 000.00
215	Installations techniques	9 374.83	131	Subventions d'équipement reçues	33 601.12
218	Autres	536 765.27	165	Cautions	75.00
231	Immobilisations corporelles en cours	609 403.95	775	Produits de cessions	15 000.00
TOTAL		1 234 193.94	TOTAL		- 2 428 999.48
			DIMINUTION DU FONDS DE ROULEMENT		3 663 193.42
TOTAL GENERAL 2ème SECTION		1 234 193.94			1 234 193.94

Au 31/12/2015 le fonds de roulement s'élève à 7 583 946.21 €

La composition du fonds de roulement est la suivante :

Composition du Fonds de Roulement		Part %
RESERVES DISPONIBLES	7 136 681	94%
PROVISIONS C/15	443 500	6%
Cautions	1 035	0%
Fonds dédiés Fondation	2 730	0%
TOTAL FR	7 583 946	100%

Il est à noter que les réserves disponibles sont engagées à hauteur de 5 200 000 € pour des travaux ayant débuté fin 2015, à savoir :

- ❖ Des travaux de gros entretien pour 2 300 000 €
- ❖ Des travaux de réfection du hall Nord pour 2 900 000 €

Le fonds de roulement réellement mobilisable au 31./12/2015 est donc de 1 900 000 €, ce qui représente **14 jours de fonctionnement de l'Université Stendhal**.

Enfin, il convient de rapprocher le montant du fonds de roulement du **besoin** en fonds de roulement de l'université : ce dernier s'élève à - 1 663 852.314 €, c'est-à-dire que les dettes de l'université sont supérieures de plus de 1.6 millions d'euros à ses créances, sachant que ses créances douteuses (CPEE, Magellan) sont provisionnées au compte 49, ce qui diminue pour 543 802.49 € le besoin en fonds de roulement.

4. LE PATRIMOINE

La situation du patrimoine au 31/12/2015 est la suivante :

en k€	31/12/2014	Augmentation	Diminution	31/12/2015
Logiciels	124	19		143
Immobilisations incorporelles	124	19		143
Constructions	19 084	1134	15	20 203
Installations techniques, matériel d'enseignement ou pédagogique	34	9		43
Autres immobilisations corporelles	2 878	537	29	3 386
Immobilisations en cours	843	343	807	379
Immobilisations corporelles	22 839	2 023	851	24 011
Actif immobilisé	22 963	2 042	851	24 154
Actif immobilisé hors immobilisations en cours				23 775

Comptabilisation des bâtiments à l'actif

Les bâtiments dont l'université est affectataire ont été comptabilisés à son actif au 1^{er} janvier 2012 pour une valeur globale de 16 804 k€.

L'évaluation réalisée en 2010 par France Domaine se décompose ainsi :

- Composants bâtis : 17 215 k€,
 - Composants non bâtis : 160 511 k€
- Soit la totalité du parc : 177 727 K€.

Sont compris dans cette évaluation :

- Les bâtiments utilisés par l'université : 16 804K€,
- Les bâtiments utilisés par le service d'aménagement du campus universitaire, transféré au PRES en 2010 : 411 K€,
- Le foncier (superficie non bâtie) du campus commun à l'ensemble des universités : 160 511 K€.

Par conséquent seuls les actifs immobiliers correspondant au bâti réellement utilisé par l'université (16 804 K€) sont inscrits au bilan.

Les autres opérations :

En 2015, ont été comptabilisées des opérations de sorties d'inventaire pour un montant global de 44 K€ ; il s'agit de matériels informatiques (PC, serveurs) mis à la réforme, pour 29 354.50€ et de la vente de mobilier d'extérieur (bancs) à la COMUE, pour 15 045.63€.

Les diminutions enregistrées sur la ligne « immobilisations en cours », pour 807 K€, correspondent aux transferts du compte 23 vers le compte 21 ; il s'agit :

- de la fin des travaux de restructuration du Hall Sud, pour 624 k€
- de la fin des travaux de restructuration du patio, pour 87 k€
- de travaux de rénovation de sanitaires, de rénovation de systèmes de sécurité incendie, pour 95 k€

Le montant des dépenses d'investissement pour 2015 est **1 234 193.94 €**, dont 669 473 € € concernent des travaux et 564 721 € concernent des acquisitions de matériels et logiciels.

Les dépenses de travaux lourds de restructuration sont dans un premier temps inscrites au compte 23 »immobilisations en cours », puis transférées au compte 21, au fur et à mesure de leur mise en service.

En 2015, ont été inscrites au compte 23, les dépenses suivantes :

- le remplacement des menuiseries du patio, pour 38 k€
- la fin de la restructuration du patio, pour 4 k€
- la fin de la restructuration du hall Sud, pour 65 k€
- le remplacement de SSI de l'ICM, pour 114 k€
- la rénovation des sanitaires des bâtiments F et G, pour 97 k€
- les études pour la restructuration du Hall Nord , pour 100 k€
- les études pour la rénovation des terrasses et logements de fonction, pour 70 k€
- la mission du programmiste sur l'étude de restructuration des locaux, pour 41 k€
- les travaux de rénovation des terrasses de la MLC du bâtiment C et de l'ICM, pour 43 k€
- les études pour la restructuration de la bibliothèque à Valence, pour 37 k€.

Au 31/12/2015, il reste au compte 23 uniquement des dépenses liées aux travaux programmés : restructuration du Hall Nord et des amphis, rénovation de terrasses et logements de fonction, études sur l'extension de la bibliothèque à Valence, pour un montant de 379 k€.

Au compte 21, ont été comptabilisées des dépenses d'aménagement des locaux, pour 60 k€ (rideaux occultants, aménagements de l'Amphidice)

Les acquisitions de matériels correspondent essentiellement à des équipements informatiques et audiovisuels.

La situation des dotations et subventions d'investissement

En K€	31/12/2014	+	-	31/12/2015
dotations	16 804	34	4	16 834
Subventions - Etat	2 047	16	15	2 048
Subventions - Régions	1 017	11	10	1 018
Subventions - Départements	3			3
Autres organismes	14		4	10
Autres subv. Investissement	24	6		30
Total	19 909	67	33	19 943

Immobilisations financées sur réserves	2 539
% de l'ensemble de l'actif immobilisé	11 %

Les diminutions (autres que celles concernant les dotations), correspondent aux sorties de subventions rattachées à des actifs sortis de l'inventaire (matériels informatiques volés ou mis à la réforme).

Pour les dotations, il s'agit de la mise à disposition des bâtiments (16 804 k€), plus la variation de la dotation consommable de la Fondation (32 000 € + 2000 € en 2015 – les consommations 2014 et 2015)

A noter que la part des immobilisations financées sur les réserves passe de 9% en 2014, à 11 % en 2015 ce qui implique une augmentation de l'impact financier des dotations aux amortissements.

Au vu des engagements, pris fin 2015, de travaux sur ressources propres, cette tendance va s'accroître à l'avenir et peser en termes d'amortissements, de façon non négligeable, sur les résultats futurs.

5. LA TRESORERIE

Au 31/12/2015, le niveau de trésorerie accuse une baisse de 4 270 957 € par rapport à 2014. Son montant, de 9 247 798 €, représente pour Stendhal, 65 jours de fonctionnement.

CONCLUSION

Le compte de résultat se trouve cette année, largement déficitaire à cause notamment de la diminution de la subvention pour charges de service public.

Les dépenses de fonctionnement restent plutôt bien maîtrisées, le renouvellement des différents marchés ainsi que la généralisation de ces procédures d'achat contribuant à cette évolution.

Il convient de noter que les dépenses de rémunérations en 2015 ont augmenté de 532 000 € par rapport à 2014, soit 1.25% ; cette augmentation est liée en partie (30%) à de nouvelles conventions (qui rapportent donc des recettes).

Le taux de réalisation des dépenses de rémunération est de 98%.

La gestion de la masse salariale impose de mesurer la soutenabilité de chaque décision prise dans le domaine R.H., en l'inscrivant dans une dimension pluri-annuelle.

Le fonds de roulement subit une diminution de 3 663 000 € et est d'ores et déjà mobilisé pour des travaux à hauteur de 5 200 000 € ; cet engagement aura des conséquences sur les résultats à venir en termes de charges d'amortissement.

Grenoble le 17 février 2016

L'Agent Comptable,

J. GHODBANE



I. ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31 décembre 2015, dont le total est de 32 834 K€, et au compte résultat de l'exercice dégageant un déficit de 2 958 K€.

L'exercice d'une durée de douze mois est clos au 31 décembre 2015.

Les notes indiquées ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été établis par l'agent comptable et arrêtés par le Conseil d'Administration de l'Université.



II. Faits caractéristiques, comparabilité des comptes

1) Faits caractéristiques

Le Ministère de l'Education Nationale de l'Enseignement Supérieur et de la recherche a mobilisé le fonds de roulement de l'Université pour un montant de 2,8 M€. Cette mobilisation est traduite par une diminution de la subvention 2015.

2) Comparabilité des comptes

▪ Changement de méthode comptable

Conformément à l'instruction comptable BOFIP-GCP-15-007 du 03/11/2015, l'Université a procédé au retraitement des conventions comptabilisées selon le principe des ressources affectées. L'intégralité des conventions a été comptabilisée en opération pour le compte propre de l'établissement.

Le retraitement opéré a eu une incidence de présentation sur les comptes à la clôture :

- Le solde des conventions en attente de trésorerie a été reclassé au poste « subvention à recevoir »
- Le solde des conventions en excédent de trésorerie a été reclassé au poste « avance sur subvention ».

▪ Corrections d'erreurs

Néant.



III. Principes comptables et méthodes d'évaluation (options, dérogations, exceptions)

Les comptes annuels ont été établis conformément à l'instruction M9-3 relatives à la réglementation budgétaire, financière et comptable des établissements publics à caractère scientifique, culturel et professionnel.

Les conventions comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- Continuité d'exploitation,
- Indépendance des exercices,
- Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, (à l'exception des changements de méthodes éventuellement mentionnés ci-dessus),

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

▪ Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles d'une valeur unitaire inférieure à 800 € HT sont comptabilisées en charge.

Les logiciels acquis sont évalués à leur coût d'acquisition y compris les frais liés à leur mise en service.

Les logiciels à usage interne créés sont évalués à leur coût de production.

Les autres concessions et droits similaires correspondent principalement à des droits d'exploitation de brevets, de marques, de propriété littéraire ou artistique.



▪ Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont évaluées :

- A leur coût d'acquisition pour les biens acquis à titre onéreux (y compris les frais accessoires),
- A leur coût de production pour les biens produits par l'établissement,
- A leur valeur vénale, après estimation, pour les biens acquis à titre gratuit ou reçus en dotation ou en affectation.

En général les acquisitions dont la valeur unitaire est inférieure à 800 € HT sont comptabilisées en charge.

Pour le matériel informatique, ce seuil est ramené à 430 € HT pour les acquisitions correspondant à un poste de travail (unité centrale, écran, clavier).

▪ Affectation du patrimoine immobilier à l'actif de l'Université

Au 1^{er} janvier 2012 les bâtiments dont l'Université est affectataire ont été comptabilisés à son actif pour une valeur globale de 16 804 k€.

L'évaluation réalisée en 2010 par France Domaine se décompose ainsi :

- Composants bâtis : 17 215 k€,
- Composants non bâtis : 160 511 k€

Soit la totalité du parc : 177 727 K€.

Sont compris dans cette évaluation :

- Les bâtiments utilisés par l'université : 16 804K€,
- Les bâtiments utilisés par le service d'aménagement du campus universitaire, transféré au PRES en 2010 : 411 K€
- Le foncier (superficie non bâtie) du campus commun à l'ensemble des universités : 160 511 K€.

Seuls les actifs immobiliers correspondant au bâti réellement utilisé par l'université (16 804 K€) sont inscrits au bilan.



Cette intégration a été faite par composant selon les préconisations.

Designation	Valeur Bati (date valeur FD 21/12/2010)	Structure et ouvrages assimilés	Electricité	Plomberie	Ascenseur	Menuiserie extérieure	Chauffage collectif	Etanchéité	Ravalement
	<i>Coefficient</i>	77,7%	5,2%	4,6%	2,8%	3,3%	3,2%	1,1%	2,1%
	<i>Durée amortissement</i>	50	25	25	15	25	25	15	15
Total	16 804	13 057	874	773	471	555	538	185	353

▪ Immobilisations financières

Les immobilisations sont composées principalement de prêts accordés, de dépôts et cautionnements versés. Elles sont évaluées à leur coût d'acquisition. Une provision pour dépréciation est enregistrée à la clôture de l'exercice lorsqu'un risque de recouvrement est décelé.

▪ Amortissements des immobilisations

Les immobilisations sont amorties linéairement sur leur durée normale d'utilisation. Les taux d'amortissement généralement retenus par l'Université sont les suivants :

Nature des immobilisations	Durée d'amortissement
Logiciels	2 ans
Brevet, licences	2 ans
Agencements et aménagements de terrains	10 ans
Bâtiments	50 ans
Installations générales, agencements et aménagements des constructions	15 à 30 ans
Installations techniques, matériel d'enseignement ou pédagogique	5 ans
Installations générales, agencements et aménagements divers	7 ans
Matériel de transport	7 ans
Matériel de bureau	4 ans
Mobilier	10 ans
Matériel informatique	4 ans



Les actifs reçus en dotation, n'ayant pas vocation à être renouvelés en tant que tels par l'Université Stendhal Grenoble 3, sont traités selon le régime dit « de la neutralisation » : les dotations aux amortissements comptabilisées au compte de résultat sont neutralisées par la comptabilisation d'un produit d'exploitation.

- **Créances**

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est constatée lorsque la valeur d'inventaire ou de réalisation d'une créance est inférieure à sa valeur comptable.

- **Fonds propres**

Les fonds propres sont constitués par les dotations et affectations de l'Etat ainsi que les dons et legs en capital. Le traitement dit « de la neutralisation » concernant les dotations aux amortissements des actifs reçus en dotation par l'Etat n'impacte pas le résultat mais les fonds propres.

- **Subventions d'investissement**

Les subventions d'investissement sont comptabilisées à réception de l'avis d'attribution de subvention dans des postes distincts dans les fonds propres en fonction :

- de la source des financements externes de l'actif afin de distinguer les financements en provenance de l'Etat et ceux reçus de tiers autres que l'Etat ;
- du rattachement ou non à un actif déterminé.

Pour les subventions rattachées à un actif, la reprise du financement en compte de résultat est effectuée sur la même durée et au même rythme que l'amortissement de l'actif financé. Par respect du principe général de symétrie, la comptabilisation de la reprise s'effectue en exploitation.



▪ Provisions pour risques et charges

Une provision est comptabilisée pour les risques et charges nettement précisés quant à leur objet et dont l'échéance ou le montant ne peuvent être fixés de façon précise dès lors que cumulativement :

- L'établissement a une obligation à l'égard d'un tiers,
- Il est probable ou certain que cette obligation provoquera une sortie de ressources au bénéfice du tiers sans contrepartie au moins équivalente attendue de celui-ci,
- L'estimation de l'obligation est suffisamment fiable.

▪ Emprunts et dettes

Les dettes sont valorisées à leur valeur nominale.

▪ Produits et charges constatées d'avance

Les produits constatés d'avance sont principalement constitués :

- De droits universitaires,
- De produits de contrats de recherche pluriannuels suivis à l'avancement,
- De produits de formation continue.



▪ **Charges à payer et produits à recevoir**

Les charges à payer correspondent principalement :

- Aux dépenses non encore réalisées dans le cadre de conventions gérées en ressources affectées,
- Aux charges de personnel à payer en 2016 au titre des droits et rémunérations acquises en 2015,
- Aux congés non pris pour les personnels titulaires et contractuels non enseignants ;
- Aux dépenses de fonctionnement engagées et effectivement réalisées (principe du service fait) en 2015 dont la facture n'a pas été reçue à la clôture.

Les enseignants chercheurs perçoivent une rémunération forfaitaire. Leurs droits à congés ne font en général pas l'objet d'un suivi dédié compte tenu du statut de ces personnels. S'agissant d'un cas exceptionnel où aucune évaluation fiable du montant de l'obligation au titre des droits à congés des enseignants chercheurs ne peut être réalisée, aucun passif n'a été comptabilisé à ce stade dans les comptes de l'établissement.

Les produits à recevoir correspondent principalement :

- Aux subventions à recevoir au titre des conventions gérées selon la méthode dite de l'avancement,
- Aux produits de formation continue pour la part relative à l'exercice en cours.

Il est à noter que les charges à payer (452 K€ au 31/12/2014) et les produits à recevoir (696 K€ au 31/12/2014) liés aux conventions gérées en ressources affectées et comptabilisés respectivement aux comptes #4682 et #4684, ont été reclassés aux comptes #4487 et #4419, selon la méthode décrite au paragraphe « changement de méthode comptable ».



▪ Recettes et subventions d'exploitation

Les recettes sont généralement constatées :

- Lors de l'encaissement des droits universitaires à hauteur de 4/12^{ème} en produit à la clôture de l'exercice et à hauteur de 8/12^{ème} en produits constatés d'avance,
- Lors de la signature de la convention pour la formation continue au prorata de l'année,
- A l'avancement de la formation pour l'apprentissage,
- A la mise à disposition de personnel,
- A la réalisation de la prestation pour les autres prestations.

Les subventions d'exploitation sont principalement constituées :

- des subventions de l'Etat, des collectivités publiques et des organismes internationaux qui sont comptabilisées :
 - o A hauteur des dépenses engagées pour les subventions dont l'octroi est subordonné à la réalisation de conditions spécifiques,
 - o Au cours de l'exercice pendant lequel elles ont été reçues pour les subventions forfaitaires sans condition.
- De la taxe d'apprentissage dont le produit n'est reconnu qu'à hauteur des dépenses engagées à ce titre au cours de l'exercice. Ce principe repose sur le fait que les recettes provenant de la taxe d'apprentissage ne sont considérées comme définitivement acquises aux établissements que dans la mesure où ces derniers les ont utilisées pour financer la formation professionnelle.



IV. Notes relatives aux postes de bilan

1) Actif immobilisé

Tableau de variation de l'actif immobilisé

en K€	31/12/2014	Augmentation	Diminution	Transfert	31/12/2015
Logiciels	124	19			143
Autres immobilisations incorporelles	0	0	0		0
Immobilisations incorporelles	124	19	0	-	143
Bâtiments remis en dotation ou affectés	16 804	0			16 804
Installations générales, agencements et aménagements des constructions	2 280	327	(15)	807	3 398
Installations techniques, matériel d'enseignement ou pédagogique	5	7			12
Installations générales, agencements et aménagements divers	29	2			31
Matériel de transport	34				34
Matériel informatique	1911	361	(29)		2 243
Matériel de bureau et mobilier	133	4			136
Divers	800	172			972
Immobilisations en cours	843	343		(807)	379
Immobilisations corporelles	22 839	1 212	(44)	-	24 009
Autres participations	0				0
Prêts et autres immobilisations financières	0				0
Immobilisations financières	0	0	0	-	0
Actif immobilisé	22 963	1 234	(44)	-	24 152



▪ Tableau de variation des amortissements

en k€	31/12/2014	Augmentation	Diminution	Transfert	31/12/2015
Logiciels	112	15			127
Autres immobilisations incorporelles					0
Immobilisations incorporelles	112	15	0	0	127
Bâtiments remis en dotation ou affectés	1 314	438			1 752
Installations générales, agencements et aménagements des constructions	39	111			150
Installations techniques, matériel d'enseignement ou pédagogique					0
Installations générales, agencements et aménagements divers					0
Matériel de transport	7	5			12
Matériel informatique	1 089	375	28		1 436
Matériel de bureau et mobilier	63	12			75
Divers	287	150			437
Immobilisations corporelles	2 799	1 091	28	0	3 862
Actif immobilisé	2 911	1 106	28	0	3 989



2) Echéance des créances

En K€	Montant brut	Échéances à moins d'un an	Échéances à plus d'un an
Prêts			
Autres			
Créances de l'actif immobilisé	0	0	0
Avances et acomptes	11	11	
Créances clients scolarités	67	67	
Autres créances clients	1 210	1 210	
Factures à établir	67	67	
Clients douteux	542	542	
Personnel et organismes sociaux	16	16	
Subventions à recevoir	2 010	2 010	
Etat et autres collectivités publiques	42	42	
Divers	2	2	
Créances de l'actif circulant	3 967	3 967	0
Total	3 967	3 967	0

Les clients douteux correspondent à des clients en liquidation judiciaire. Une provision pour dépréciation des créances d'un montant de 544 K€ est comptabilisée au 31 décembre 2015.



3) Fonds propres

En K€	31/12/2014	+	-	Affectation du résultat	Changement de méthode	31/12/2015
Dotations Fondation		34	2			30
Réserves	11 052			1 582		12 634
Subventions d'investissement	2 715	443	617			2 542
Biens mis à disposition	15 490		438			15 052
Résultat de l'exercice	1 582		2 958	-1 582		- 2 958
Total des fonds propres	30 839	487	4 025	0		27 300

Le résultat 2014 a été affecté en réserves, conformément à la décision du conseil d'administration du 5 mars 2015.

4) Subventions d'investissement

▪ Tableau de mouvements :

En K€	31/12/2014	+	-	31/12/2015
Subventions - Etat	2 047	16	15	2 049
Subventions - Région	1 017	11	10	1 018
Subventions – Départements	3			3
Autres organismes	14		4	10
Autres subv. Investissement	25	6		31
Total	3 107	33	29	3 111



▪ Variation des quotes-parts de subventions reprises :

En K€	31/12/2014	+	-	31/12/2015
QP - Subventions Etat	-70	-75		-145
QP - Subventions Régions	-290	-110	10	-390
QP - Subventions Départements	-2	-1		-3
QP - Autres organismes	-28	-6	4	-30
Total	-390	-192	14	-568

5) Provisions pour risques et charges

▪ Tableau de mouvements :

En K€	31/12/2014	+	-	31/12/2015
Provisions pour litiges	100			100
Provisions pour risques	70		29	41
Provisions pour charges (capital décès + compte épargne temps)	258	44		302
Total	428	44	29	443

La provision pour capital décès, a été calculée sur la base d'un capital susceptible d'être versé à un personnel enseignant de plus de 50 ans.

La provision compte épargne temps figurant en provision pour risques et charges (302 K€) correspond à la part de l'engagement de CET constitutive de droits à congés.



La provision pour litiges (100 K€) concerne les recours auprès du conseil des Prud'hommes, des personnels ex CPEE qui ont refusé leur intégration. L'affaire n'ayant pas évolué et le niveau de risque demeurant identique, la provision a été maintenue en 2015.

6) Échéances des dettes

En K€	Montant brut	Échéances à moins d'un an	Échéances à plus d'un an	Échéances à plus de 5 ans
Cautions reçues	1		1	
Avances et acomptes	2 407	1 026	1 381	
Fournisseurs et comptes rattachés	371	371		
Dettes sociales	1 298	1 298		
Dettes fiscales	6	6		
Autres dettes	156	156		
Produits constatés d'avance	850	850		
Total	5 089	3 707	1 382	0

7) Produits et charges constatés d'avance

En K€	31/12/2015	31/12/2014
Produits constatés d'avance droits universitaires	569	573
Produits constatés d'avance contrats pluriannuels		11
Produits constatés d'avance Formation continue	280	333
Total produits constatés d'avance	849	917



8) Charges à payer et produits à recevoir

En K€	31/12/2015	31/12/2014
Factures non parvenues	219	226
Charges à payer liées au personnel	1 298	1 396
Ressources affectées		452
Total Charges à payer	1 517	2 074
Produits à recevoir liés à la formation continue	67	64
Ressources affectées		696
Subventions à recevoir	2 010	292
Divers		29
Total Produits à recevoir	2 077	1 081

Les charges à payer liées au personnel sont essentiellement composées :

- Des dettes provisionnées pour congés payés pour 471 K€,
- De la part monétisable du Compte Epargne Temps pour 50 K€,
- Des heures complémentaires, primes, rappels de rémunérations et indemnités à rattacher à l'exercice 2015.



V. Notes relatives aux postes du compte de résultat

1) Recettes et subventions d'exploitation

En K€	31/12/2015	31/12/2014
Droits de scolarité	1 244	1 337
Subventions d'exploitation	40 734	43 414
Formation continue	2 977	3 341
Prestations de recherche	0	0
Autres prestations de services	338	414
Mise à disposition de personnel	168	249
Autres	30	137
Total	45 491	48 892

Les subventions d'exploitation se répartissent comme suit :

Nature en K€	31/12/2015	31/12/2014
Subventions de fonctionnement Etat	38 000	40 799
Région	1 100	1 355
Union Européenne et organismes internationaux	290	186
Taxe d'apprentissage	31	60
Communes	16	33
Autres collectivités	410	160
Départements	14	19
Autres Ministères	861	665
Autres subventions	12	136
Total	40 734	43 413



2) Charges et produits exceptionnels

En K€	31/12/2015
Charges exceptionnelles de gestion	15
Dotations exceptionnelles	4
Autres charges exceptionnelles	
Total Charges exceptionnelles	19
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	15
Autres produits exceptionnels	15
Total Produits exceptionnels	30
Résultat exceptionnel	11



VI. Autres informations

1) Événements postérieurs à la clôture

Les trois universités de Grenoble (Université Joseph Fourier, Université Pierre Mendès France et Université Stendhal) ont fusionné en une seule université à compter du 1^{er} janvier 2016.

2) Engagements hors bilan

▪ Engagements donnés :

Néant.

▪ Engagements reçus :

Néant.

3) Effectifs

Catégories	Equivalent T.P.T temps plein 31/12/2015	Equivalent T.P.T temps plein 31/12/2014
Enseignants	388.41	387.76
- Titulaires	263.41	263.61
- Non titulaires	125.00	124.15
BIATOSS	292.58	278.83
- Titulaires	148.72	149.25
- Non titulaires	143.86	129.58
Total	680.99	666.59

ACTIF	31/12/2015			31/12/2014
	Brut	Amort. & Prov.	Net	Net
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Concessions, brevets, licences, logiciels				
Autres immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles				
Construction				
Installations techniques, matériel et outillage industriels				
Autres immobilisations corporelles				
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations financières				
Participations				
Créances rattachées à des participations				
Titres immobilisés de l'activité de portefeuille				
Autres titres immobilisés				
Autres immobilisations financières				
TOTAL (I)	0	0	0	0
ACTIF CIRCULANT				
Stock et en-cours				
Matières premières et approvisionnements				
En-cours de production de biens				
En-cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés				
Créances d'exploitation				
Créances usagers et comptes rattachés				
Autres créances	13 128		13 128	18 068
Instruments de trésorerie				
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités	19 402		19 402	11 551
Charges constatées d'avance				
TOTAL (II)	32 530	0	32 530	29 619
Charges à répartir sur plusieurs exercices (III)				
TOTAL GENERAL (I à III)	32 530	0	32 530	29 619

	31/12/2015	31/12/2014
PASSIF	Net	Net
FONDS ASSOCIATIFS		
Fonds propres		
Dotations pérennes	0	
<i>Dotations consommables collectées</i>	34 000	32 000
<i>Quote part des dotations consommables virée au résultat de l'exercice</i>	-4 240	-2 789
Dotations consommables disponibles	29 760	29 211
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves		
Report à nouveau		
RESULTAT DE L'EXERCICE (excédent ou déficit)	0	0
Autres fonds associatifs		
Fonds associatifs avec droit de reprise		
Résultats sous contrôle des tiers financeurs		
Ecart de réévaluation		
Subventions d'investissement sur biens non renouvelables		
TOTAL (I)	29 760	29 211
PROVISIONS POUR RISQUES & CHARGES		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
TOTAL (II)	0	0
FONDS DEDIES		
Sur subventions		
Sur mécénat	2 730	
TOTAL (III)	2 730	0
DETTES		
Emprunts obligataires		
Emprunts & dettes auprès des établissements de crédit		
Emprunts & dettes financières divers		
Avances et acomptes reçus		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	40	408
Dettes fiscales et sociales		
Autres dettes		
Produits constatés d'avance		
TOTAL (IV)	40	408
TOTAL GENERAL (I à IV)	32 530	29 619

Fondation Stendhal
COMPTE DE RESULTAT



Charges	31/12/15	31/12/14	Produits	31/12/15	31/12/14
Charges d'exploitation :			Produits d'exploitation :		
Achats de marchandises	0	0	Ventes de marchandises	0	0
Variation des stocks [marchandises]	0	0	Production vendue [bien et services]	0	0
Achats d'approvisionnements	0	0	Production stockée	0	0
Variation des stocks [approvisionnements]	0	0	Production immobilisée	0	0
Autres charges externes	1 451	340			
<i>Honoraires</i>	6		Subventions d'exploitation	0	0
<i>Frais de déplacement</i>	446		Autres produits	11 511	2 789
<i>Autres</i>	999	340	<i>QP de dotations consommables virée au résultat</i>	1 451	2 789
			<i>Dons manuels</i>	10 060	
Impôts, taxes et versements assimilés	0	43			
Salaires et traitements	0	1 713	Reprises sur provisions et dépréciations	0	0
Charges sociales	0	693			
Dotations aux amortissements	0	0	Transferts de charges d'exploitation	0	0
Dotations aux provisions	0	0			
Autres charges	7 330	0			
TOTAL I	8 781	2 789	TOTAL I	11 511	2 789
Charges financières			Produits financiers		
Intérêts et charges assimilés	0		Produits financiers de part.		
Difference negative de change	0		Autres interets et prod. ass.		
Dotations financières	0		Reprises sur dépréciations		
TOTAL II	0	0	TOTAL II	0	0
Charges exceptionnelles			Produits exceptionnels		
Sur opération de gestion	0		Sur opération de gestion		
Sur opération en capital	0		Sur opération en capital		
Dotations exceptionnelles	0		Reprises sur provisions et dépréciations		
TOTAL III	0	0	TOTAL III	0	0
Impôts sur les bénéfices					
TOTAL IV	0	0	TOTAL III	0	0
Engagements à réaliser sur ressources affectées	2 730		Report des ressources non utilisées des ex ant		
TOTAL DES CHARGES (I + II + III + IV)	11 511	2 789	TOTAL DES PRODUITS (I + II + III + IV)	11 511	2 789
Solde créditeur : Excédent	0	0	Solde débiteur : Déficit	0	0



FONDATION STENDHAL PLURILINGUISME ET FRANCOPHONIE

COMPTE FINANCIER 2015

CA DU 8 avril 2016

La fondation Stendhal Plurilinguisme et Francophonie a été créée par décision du Conseil d'Administration de l'Université en date du 27 septembre 2013.

Elle a pour objet de soutenir la diversité des langues et des cultures et le rayonnement de la langue et de la culture française à l'international.

Son activité financière a débuté en 2014.

Au moment de sa création, les membres fondateurs étaient :

- Hachette Livre S.A
- Zeugmo
- Systran S.A
- Bee Buziness
- Grenoble-Alpes Métropole

La dotation initiale est prévue pour un montant de **32 000 €** et sera répartie et versée selon un échéancier prévu dans les statuts.

En 2015, les versements se sont poursuivis, conformément à l'échéancier, à savoir :

- Zeugmo : 2 000.00 €
- Hachette Livre : 5 000.00€

Et Grenoble-Alpes Métropole a renouvelé sa participation : 2 000.00 €

Au 31/12/2015, il reste à encaisser 11 000€ au titre de la dotation initiale + les 2000 € de la Métro qui les a versés en janvier 2016.

Conformément aux statuts de la Fondation, la part consommable annuelle de cette dotation ne peut excéder 20% de son total et 50% des fonds apportés par des personnes publiques.

En conséquence, ont été ouverts **au budget initial pour 2015 : 6 200 €**, soit 20% de 30 000 .00€ + 20% de 50% de 2 000.00€.

Un don a été de plus enregistré pour 10 060 € ; il a fait l'objet d'un budget rectificatif pour 10 000 € ; ces crédits nouveaux ont été utilisés pour verser des bourses à des étudiants iraniens qui ont ainsi pu suivre des cours au CUEF.

1 – Les dépenses 2015

Elles se montent pour 2015 à **11 510.58 €** en fonctionnement dont 7330 € de bourses, 1450.58 € de dépenses de fonctionnement et 2730 € de dépenses **pour ordre** représentant la reste à utiliser sur le don (versés en « fonds dédiés »)

2 – Les recettes 2015

Le montant des recettes est prélevé sur la dotation consommable pour 1450.58 € et pour 7330 € sur le don et est égal au montant des dépenses.

Au 31/12/2015, il reste à utiliser sur le don **2 730 €**.

Le résultat de l'exercice est donc égal à zéro.

Au 31 décembre 2015, le montant de **la dotation initiale** est ramené à **29 760.41 €** (32 000.00 € + 2 000 € - 4 239.59 €) et **la trésorerie** est arrêtée à **19 402.18 €**.

Fait le 19 février 2016

L'Agent Comptable,

J. GHODBANE

FONDATION STENDHAL PLURILINGUISME
ET FRANCOPHONIE



Annexe aux comptes annuels de l'exercice
clos le 31 décembre 2015

Principes, règles et méthodes comptables	3
Règles générales	3
Faits caractéristiques de l'exercice	4
Autres faits caractéristiques	4
Circonstances empêchant la comparabilité d'un exercice à l'autre	4
Informations relatives au bilan	5
Actif immobilisé	5
Actif circulant	5
Fonds propres	6
Provisions pour risques et charges	8
Dettes	8
Informations relatives au compte de résultat	9
Informations générales	9
Résultat exceptionnel	9
Autres informations	10
Contributions volontaires en nature	10
Effectif	10
Engagements financiers	10

Principes, règles et méthodes comptables

Les informations contenues dans cette annexe sont relatives au bilan avant répartition de l'exercice de 12 mois clos le 31/12/15 dont le total est de 32 530 euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste et dégageant un résultat de 0 euros.

Les notes et les tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Sauf indication contraire, les données sont présentées en euros.

Règles générales

Les comptes annuels ont été établis et présentés conformément aux dispositions du règlement n°99-01 du 16 février 1999 du comité de la réglementation comptable relatif aux modalités d'établissement des comptes annuels des associations et fondations, aux règles prévues dans le Plan Comptable Général et conformément aux dispositions du règlement n°2009-01 du CRC relatif aux modalités d'établissement des comptes annuels des fondations et fonds de dotation.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

Faits caractéristiques de l'exercice

Autres faits caractéristiques

La Fondation Stendhal Plurilinguisme et Francophonie a été créée par décision du Conseil d'Administration de l'Université du 27 septembre 2013.

L'année 2015 est le second exercice de la Fondation.

La fondation a pour objet de soutenir la diversité des langues et des cultures et le rayonnement de la langue et de la culture française à l'international ; elle soutient des projets selon trois axes :

- soutien au développement de l'enseignement des langues ;
- Innovation et technologies éducatives ;
- Promotion de la francophonie.

Circonstances empêchant la comparabilité d'un exercice à l'autre

L'activité financière de la Fondation a débuté en 2014.

Informations relatives au bilan

Actif immobilisé

Néant

Actif circulant

Etat des créances :

	Montant brut	Échéances à moins d'un an	Échéances de un an à 5 ans	Échéances à plus de 5 ans
Créances usagers et comptes rattachés	128	128		
Créances fiscales				
Autres créances	13 000	9 000	4 000	
Total	13 128	9 128	4 000	-

Les autres créances sont composées des restes à encaisser sur la dotation initiale.

Fonds propres

Composition des fonds propres :

Les fonds propres sont constitués :

- de la dotation initiale versée par les fondateurs ;
- des excédents ou déficits réalisés les années précédentes cumulés et affectés au poste « Report à nouveau » ;
- du résultat de l'exercice.
- des fonds dédiés constitués par le reste à utiliser du don affecté de 10 000€

Traitement des dotations consommables :

Pour traduire comptablement la consommation des dotations consommables, un produit représentatif de la quote-part de la dotation reprise pour être consommée est comptabilisé en autres produits en fonction des budgets prévisionnels des actions engagées arrêtés par le conseil d'administration. La fraction consommable de la dotation ne peut excéder chaque année 20 % de son montant total ou 50% pour la part de dotation apportée par les personnes publiques.

Tableau de variation des fonds propres :

	N-1	affectation du résultat	+	-	N
Dotations consomptibles	29 211		2 000	1 450	29 761
Réserves-Fonds dédiés			10 060	7 330	2 730
Report à nouveau					
Résultat					
Total	29 211	0	12 060	8 780	32 491

Tableau de suivi des dotations consomptibles :

	N-1	+	-	N
Dotations consomptibles – Entreprises	29 211	2 000	1450	29 761
Dotations consomptibles organismes publics				
Dotations consomptibles - Particuliers				
Total dotations consomptibles	29 211	2 000	1 450	29 761

	N-1	+	-	N
QP des dotations consommables virée au résultat	(2 789)	(1 450)		(4 239)
Total consommations	(2 789)	(1 450)	0	(4 239)
Total dotations consommables disponibles	29 211	2 000	1 450	29 761

Provisions pour risques et charges

Néant

Dettes

Etat des dettes :

	Montant brut	Échéances à moins d'un an	Échéances à plus d'un an	Échéances à plus de 5 ans
Fournisseurs et comptes rattachés	40	40		
Autres dettes				
Total	40	40	-	-

Charges à payer :

Néant

Informations relatives au compte de résultat

Informations générales

Ressources de la Fondation :

Les ressources de la Fondation sont constituées de la quote-part de la dotation initiale virée au compte de résultat et d'un don de 10 060 € affecté au paiement de bourses pour des étudiants étrangers.

Contributions accordées par la Fondation :

Néant

Résultat exceptionnel

Néant

Autres informations

Contributions volontaires en nature

Néant

Effectif

1 personne

Engagements financiers

- Reçus :

Néant

- Donnés :

Néant